Le Blanc-Mesnil
POUR LE MEILLEUR ET POUR L'AVENIR

# Aides sociales pour les personnes en situation de handicap

Plusieurs dispositifs d'aide sont mis en place à destination des personnes en situation de handicap. Le centre communal d'action sociale (CCAS) aide les bénéficiaires en les aidant dans la constitution de leur dossier et de leur dépôt.

## Liste des aides

### Hébergement et services à domicile

- Allocation représentative d'aide-ménagère au titre de l'aide sociale si la personne est reconnue adulte handicapé et titulaire de la carte d'invalidité à 80%
- Aide sociale pour la prise en charge d'hébergement en établissement. L'aide sociale départementale peut couvrir une partie des frais de séjour en établissement mais une contribution financière peut rester à la charge de la personne accueillie

### Soutien aux faibles revenus

- Prestation de compensation du handicap. Cette aide financière est versée par le département, selon le degré d'autonomie de la personne, son âge, ses ressources et son lieu de résidence

### Transports

- Forfait améthyste
- Allocation chèque taxi pour les personnes en invalidité 2e ou 3e catégorie ou bénéficiaires de l'AAH
- Carte d'invalidité pour les personnes atteintes d'une incapacité permanente au moins égale à 80%
- Cartes de priorité et de stationnement. La carte de stationnement permet à une personne en situation de handicap de stationner gratuitement sur les places ouvertes au public. Cette carte est remplacée progressivement depuis le 1er janvier 2017 par la carte mobilité inclusion (CMI), excepté pour les invalides de guerre

## Constituer son dossier

Le CCAS vous reçoit sans rendez- vous pour l'accomplissement de vos démarches.

## Contact

### Direction des affaires sociales

117 Avenue Paul Vaillant Couturier
93150 Le Blanc-Mesnil
France
01 48 67 92 40
Horaires :
Lundi 08:30-11:45, 13:00-17:15
Mardi 08:30-11:45, 13:00-17:15
Mercredi 08:30-11:45, 13:00-17:15
Jeudi 08:30-11:45, 13:00-17:15
Vendredi 08:30-11:45, 13:00-17:15
Fermé, ouvre à 08:30

### Maison départementale des personnes handicapées de la Seine-Saint-Denis (MDPH)

Immeuble Erik-Satie
7-11, rue Erik-Satie
93000 Bobigny
France
01 83 74 50 00

## A savoir

La maison départementale des personnes handicapées (MDPH) vous renseigne sur vos droits et instruit les dossiers de demande d'aides.

93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

## Horaires d'ouverture

**Lundi**
09:00–12:30, 14:00–17:30
**Mardi**
14:00–17:30
**Mercredi**
09:00–12:30, 14:00–17:30
**Jeudi**
09:00–12:30, 14:00–17:30
**Vendredi**
09:00–12:30, 14:00–17:30
**Samedi**
09:00–11:45
**Dimanche**
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

## Horaires d'ouverture

**Lundi**
09:00–12:15, 13:30–17:15
**Mardi**
09:00–12:15, 13:30–19:45
**Mercredi**
09:00–12:15, 13:30–17:15
**Jeudi**
09:00–12:15, 13:30–17:15
**Vendredi**
09:00–12:15, 13:30–17:15
**Samedi**
Fermé
**Dimanche**
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le formulaire en ligne.